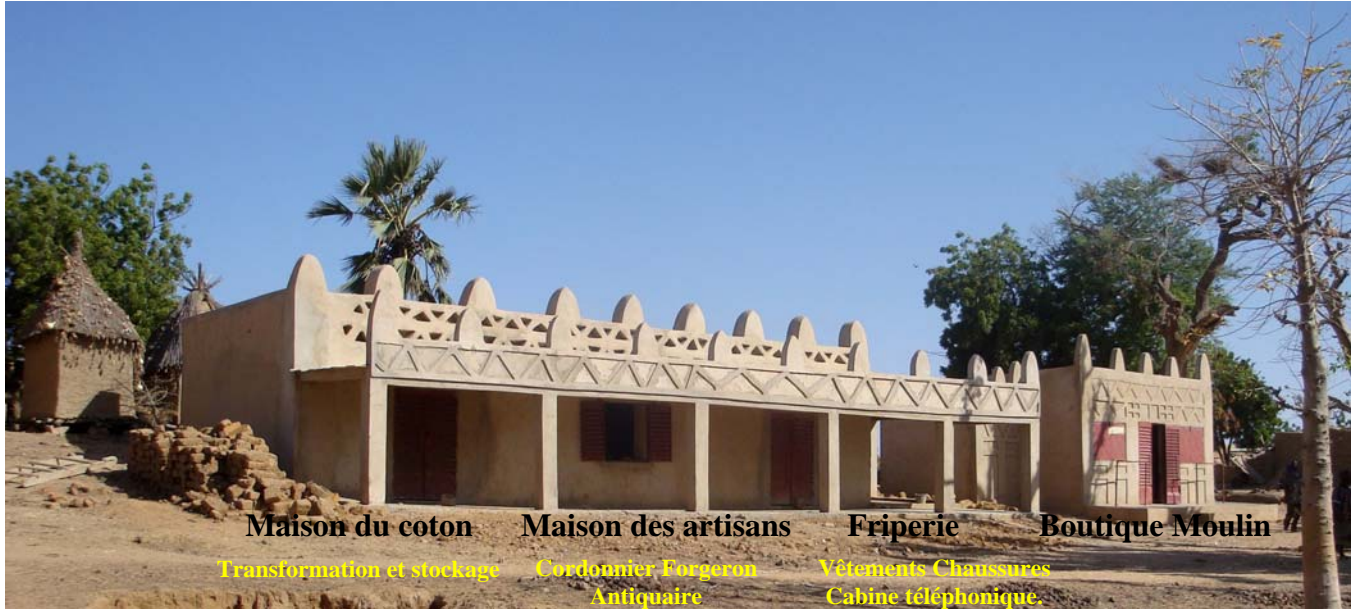


Association Humanitaire Dogon et Frères.

A Bamako, le 25 janvier 2009

Monsieur Jean Michel Pietropaoli et Madame Catherine Minier
Président Fondateur et Vice Présidente de l'association Humanitaire Dogon et Frères
à

Mesdames et Messieurs généreux donateurs qui nous ont permis, grâce à leur participation financière,
de réaliser une grande partie de nos projets 2008 pour 15 villages Dogons,
6 000 personnes dans la plaine du Cercle de Bankass, au Pays Dogon. Mali.



Synthèse et compte rendu de fin d'année 2008. (Faisant suite au compte rendu détaillé semestriel de juin 2008)

Le village de Sogou dour Koum a été choisi, pour notre première intervention d'envergure, à l'issue d'une étude menée durant deux années portant sur une quinzaine de zones nécessitant une intervention extérieure. Le village de Sogou Dour Koum a su démontrer une organisation et cohésion sociale exemplaire ainsi qu'une détermination à évoluer dans un cadre communautaire, de fait ou malgré le manque évident de moyen. Sa situation centrale, par rapport aux 15 villages environnants, demeure un atout majeur.

Avant la fin de la réalisation du projet global, nous espérons nettement diminuer la mortalité en couche, des femmes ou des nouveaux nés, qui s'élevait à 28 %, sur 2003 - 2004 - 2005 !

Ainsi, aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir vous affirmer, après deux années d'efforts communs, que, d'ores et déjà, l'amélioration des conditions de vie dans les villages bénéficiaires se fait nettement sentir, aussi bien physiquement que moralement.

De fait, vos dons ont été très utiles et toutes les populations concernées nous chargent de vous transmettre toutes leurs bénédictions pour cette nouvelle année 2009.

En espérant bénéficier encore de votre soutien pour nos projets en cours et à venir, nous vous prions d'accepter nos très sincères salutations, ainsi que tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2009.

Soyez, une fois encore, assuré que notre volonté d'agir est sans faille.

Nous sommes conscients que cette démarche réfléchie, de développement durable, ne pourra être pérenne que si elle ouvre de véritables perspectives humaines et sociales, économiques et environnementales, dont les enjeux directs doivent être identifiés et ciblés vers les populations les plus démunies certes, mais surtout vers celles particulièrement motivées et responsabilisées dans l'exécution des projets communautaires et l'autonomie à court ou moyen terme.

Et à tous ceux qui n'avait pas encore fait le pas : rejoignez nous, nous avons besoin de vous !

Amicalement.

Synthèse de la comptabilité 2008
(Faisant suite au compte rendu détaillé semestriel de juin 2008)
du 1^o décembre 2007 au 31 décembre 2008 (13 mois)

Recettes 2008 : (Faisant suite au compte rendu détaillé semestriel de juin 2008)

Résultat des ventes des produits associatifs (cartes, DVD, etc.)..... : 3 342 644 Fcfa
Dons en Nature (produits alimentaires, vêtements, chaussures, prêt de véhicule, bons d'essence, FOFY matelas, cuves, Cimenterie Matériaux du Mali, Mondial sport, Futur Technologie, SIPROVET, etc)..... : 2 881 375 Fcfa
Dons en espèces : adhésions et dons des sociétés : Vivalait, ecole K-Danse « Casino de l'amitié », Partenaire Agricole, CB networks, Digitech équipements, Solarcom, SODIMA, Port Autonome d'Abidjan au Mali, L'Assemblée Nationale du Mali, la Mairie de Bamako, Savon Mali,..... : 22 299 000 Fcfa
Participation financière du Président et Vice Présidente de l'association : 3 767 000 Fcfa
Soit un total de recettes sur 13 mois de : 32 290 019 Fcfa

Dépenses 2008 : (Faisant suite au compte rendu détaillé semestriel de juin 2008)

Projets : 19 120 119 Fcfa
Fonctionnement : 9 500 793 Fcfa
Matériels : 4 055 840 Fcfa
Soit un total de dépenses sur 13 mois de : 32 676 752 Fcfa

L'affectation des dons perçus en 2008 a été respectée en fonction des indications fixées par les donateurs.

**La moitié du coût de fonctionnement de l'association en 2008 a été financée
par le Président et la Vice Présidente de l'association.**

En 2009 nous espérons toujours obtenir un soutien dans ce domaine...

En effet, sans budget de fonctionnement, pas d'élaboration, pas de préparation et pas de réalisation de projet !

Bilan des projets 2008 :

Construction du bâtiment destiné par tiers

- aux artisans (Boutiques : Antiquaire, Cordonnier, Forgerons)
- aux femmes qui travaillent dans la filière « Coton », regroupement de l'activité, stockage ...
- création d'une friperie et cabine téléphonique.

Ouverture des activités en février 2009.

Finalisation de la maison de passage dit : « la Maison de Catherine » (entièrement financée par Catherine)

Le verger comportant plus de 100 arbres fruitiers est en cours de réalisation devrait être fini en février 2009

L'aménagement des jardins potager en enclos est déjà commencé et sera finalisé en 2009.

L'achat et l'acheminement des principaux matériaux pour la finalisation des projets 2008 a été effectué et sont déjà sur place, dans ce sens l'aménagement des puits a commencé.

La filière coton commencée en 2007 avec 35 femmes est passée à 115 femmes et 6 jeunes à mi temps et 3 tisserands a plein temps en 2008. (voir CR 1^o semestre 2008)

Le soutien financier en 2008 de la boutique et du Moulin a porté ses fruits en 2008, le matériel est toujours viable et le fonctionnement correct et rentable. (voir CR 1^o semestre 2008)

Globalement 60% des projets prévus en 2008 sont réalisés, les 40% restant sont en cours et en attente de financement pour leur finalisation en 2009.

Sans démagogie aucune, le bilan de l'année 2008 est positif, particulièrement grâce à la grande générosité des adhérents et je profite de cette occasion pour vous transmettre tous nos remerciements, une fois de plus.

En 2009 la **cotisation annuelle** pour devenir
Membre Adhérent de l'association est maintenue à **160 000 Fcfa ou 240 euros**.

Le bénéfice du Membre Sympathisant, qui verse ce qu'il veut ou ce qu'il peut, est conservé.

Le bénéfice du Membre Bienfaiteur qui souhaite verser une somme supérieure à la cotisation annuelle est, bien sur, aussi conservé.

Afin de limiter les coûts de fonctionnement, seuls les membres adhérents et bienfaiteurs sont informés par courrier ou mail et invités à la réunion annuelle, ils participent, si ils le désirent à l'élaboration des projets futurs, voir en cours. Toutefois, pour tout le monde y compris les sympathisants, toutes les informations sont disponibles sur simple demande.

Cette somme représente à la fois, **un réel effort vers une adhésion réfléchie**, mais aussi une nette **volonté de participer au moins financièrement à la lutte contre la pauvreté et la précarité** essentiellement au Mali.
Nous ne voulons pas refaire le monde, juste y participer, comme acteurs et non spectateurs !

Renouvellement d'adhésion 2009

Oui je désire renouveler mon adhésion en 2009 :

Non je ne désire pas renouveler mon adhésion :

NOM : Prénom

Adresse :
.....

Profession ou Qualité

Date de naissance.....

Tél. : E-mail :

Renouvelle en tant que membre adhérent et je m'acquitte de la
cotisation annuelle fixée à : **160 000 Fcfa ou 240 euros**

En espèces Par chèque (à l'ordre de Dogon et Frères)

Renouvelle en tant que membre bienfaiteur et verse
la somme de (Supérieure à la cotisation annuelle.)

Renouvelle en tant que membre sympathisant et verse
la somme de (Inférieure à la cotisation annuelle.)

Bulletin à retourner SVP à l'association.

En retour, il me sera délivré un reçu ainsi qu'une carte de membre.

E mail jmpmali@hotmail.com

Téléphone 00 223 20 79 65 22 ou 75 31 54 42

Faso Kanu – Magnanbougou Rue 31 Porte 78

B.P. 1592 Bamako – Mali.

Compte Bancaire : BOA N° 25106483501641 à l'ordre de : **Dogon et Frères.**

Compte Chèque Postal : 9992 64 R NANTES à l'ordre de : **Dogon et Frères.**

La réunion annuelle de l'association se tiendra au siège de l'Association
à Bamako Faso Kanu Magnanboucou rue 31 porte 78
Le samedi 28 février 2009 de 16h 00 à 18 h00

La réunion annuelle aura effectivement lieu si le quorum de 50% des adhérents
est atteint, soit 18 adhérents.

De fait nous vous demandons de bien vouloir confirmer ou infirmer votre
participation **avant le 15 février 2009**
soit par email : jmpmali@hotmail.com
soit par téléphone au 75 31 54 42
merci d'avance.

La réunion annuelle de l'association se tiendra au siège de l'Association
à Bamako Faso Kanu Magnanboucou rue 31 porte 78
Le samedi 28 février 2009 de 16h 00 à 18 h00

La réunion annuelle aura effectivement lieu si le quorum de 50% des adhérents
est atteint, soit 18 adhérents.

De fait nous vous demandons de bien vouloir confirmer ou infirmer votre
participation **avant le 15 février 2009**
soit par email : jmpmali@hotmail.com
soit par téléphone au 75 31 54 42
merci d'avance.

La réunion annuelle de l'association se tiendra au siège de l'Association
à Bamako Faso Kanu Magnanboucou rue 31 porte 78
Le samedi 28 février 2009 de 16h 00 à 18 h00

La réunion annuelle aura effectivement lieu si le quorum de 50% des adhérents
est atteint, soit 18 adhérents.

De fait nous vous demandons de bien vouloir confirmer ou infirmer votre
participation **avant le 15 février 2009**
soit par email : jmpmali@hotmail.com
soit par téléphone au 75 31 54 42
merci d'avance.